



ARCHIVED - Archiving Content

Archived Content

Information identified as archived is provided for reference, research or recordkeeping purposes. It is not subject to the Government of Canada Web Standards and has not been altered or updated since it was archived. Please contact us to request a format other than those available.

ARCHIVÉE - Contenu archivé

Contenu archivé

L'information dont il est indiqué qu'elle est archivée est fournie à des fins de référence, de recherche ou de tenue de documents. Elle n'est pas assujettie aux normes Web du gouvernement du Canada et elle n'a pas été modifiée ou mise à jour depuis son archivage. Pour obtenir cette information dans un autre format, veuillez communiquer avec nous.

This document is archival in nature and is intended for those who wish to consult archival documents made available from the collection of Public Safety Canada.

Some of these documents are available in only one official language. Translation, to be provided by Public Safety Canada, is available upon request.

Le présent document a une valeur archivistique et fait partie des documents d'archives rendus disponibles par Sécurité publique Canada à ceux qui souhaitent consulter ces documents issus de sa collection.

Certains de ces documents ne sont disponibles que dans une langue officielle. Sécurité publique Canada fournira une traduction sur demande.



BULLETIN POLITIQUE

POLICY

ISSUE ÉMISSION	DATE		
351	2012	06	13
	Y-A	M	D-J



Policy numbers and titles:

Numéro et titre des politiques :

COMMISSIONER'S DIRECTIVES (CDs)

- 566 – Framework for the Prevention of Security Incidents
- 566-1 – Control of Entry to and Exit from Institutions
- 566-2 – Control of Vehicle Entry to and Exit from Institutions
- 566-3 – Inmate Movement
- 566-4 – Inmate Counts and Security Patrols
- 566-5 – Non-Security Escorts
- 566-6 – Security Escorts
- 566-7 – Searching of Inmates
- 566-8 – Searching of Staff and Visitors
- 566-9 – Searching of Cells, Vehicles and Other Areas
- 566-10 – Urinalysis Testing
- 566-12 – Personal Property of Offenders

DIRECTIVES DU COMMISSAIRE (DC)

- 566 – Cadre de prévention des incidents de sécurité
- 566-1 – Contrôle des entrées et sorties des établissements
- 566-2 – Contrôle des entrées et des sorties des véhicules
- 566-3 – Déplacements des détenus
- 566-4 – Dénombrement des détenus et patrouilles de sécurité
- 566-5 – Escortes pour des motifs non reliés à la sécurité
- 566-6 – Escortes de sécurité
- 566-7 – Fouille des détenus
- 566-8 – Fouille du personnel et des visiteurs
- 566-9 – Fouille de cellules, de véhicules et d'autres secteurs
- 566-10 – Prise et analyse d'échantillons d'urine
- 566-12 – Effets personnels des délinquants

Why were these policies changed?

These Commissioner's Directives have been revised to reflect changes to the *Corrections and Conditional Release Act* (CCRA), to comply with the recommendations of the Policy Review Task Force, and to incorporate information from Security Bulletins, where required.

Pourquoi ces politiques ont-elles été modifiées?

Les Directives du commissaire précitées ont été révisées afin de les harmoniser avec les changements apportés à la *Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition* (LSCMLC), de donner suite aux recommandations du Groupe de travail sur l'examen des politiques et d'y incorporer de l'information contenue dans les Bulletins de sécurité, au besoin.

What has changed?

1. Several technical modifications have been made to the layout of the document. Extensive editing was done to remove extraneous details, to improve clarity of the direction and to focus on staff responsibilities. An application section has been added as well.
2. CDs 566-1, 566-2 and 566-8 now include an Authorized Items List for Staff and Official Visitors.

Qu'est-ce qui a changé?

1. La présentation du document a subi plusieurs modifications de forme. Une révision exhaustive a également été effectuée pour éliminer les détails superflus, améliorer la clarté des orientations et mettre en évidence les responsabilités du personnel. De plus, une section portant sur le champ d'application a été ajoutée.
2. Les DC 566-1, 566-2 et 566-8 comprennent maintenant la Liste des objets autorisés pour le personnel et les visiteurs officiels.

- | | |
|--|---|
| <p>3. Changes to the operations at the principal entrance now include a requirement for a Correctional Manager or excluded manager to be present during any major shift changes. This responsibility is found in CD 566-1.</p> <p>4. The previous CDs 566-10 – Urinalysis Testing in the Institution and 566-11 – Urinalysis Testing in the Community have been amalgamated into CD 566-10 – Urinalysis Testing.</p> | <p>3. En ce qui concerne les opérations à l'entrée principale, il faut maintenant qu'un gestionnaire correctionnel ou un gestionnaire exclu soit présent pendant les principaux changements de quart. Cette responsabilité est décrite dans la DC 566-1.</p> <p>4. Les versions antérieures des DC 566-10 – Prise et analyse d'échantillons d'urine dans les établissements et 566-11 – Prise et analyse d'échantillons d'urine dans la collectivité ont été fusionnées dans la nouvelle DC 566-10 – Prise et analyse d'échantillons d'urine.</p> |
|--|---|

How were they developed?

These policies were updated by the former National Policy Review Team. They were then revised collaboratively by the Strategic Policy Division and the Security Branch and were the subject of a national consultation.

Comment les politiques ont-elles été élaborées?

Les politiques ont été mises à jour par l'ancienne Équipe nationale d'examen des politiques. Elles ont ensuite été révisées par la Division de la politique stratégique de concert avec la Direction de la sécurité. Elles ont aussi fait l'objet de consultations à l'échelle nationale.

Accountabilities?

The Assistant Commissioner, Correctional Operations and Programs, is accountable for the overall 566 series of policies. Responsibilities at National and Regional Headquarters and in the institutions and districts are outlined in each of the policy documents.

Y aura-t-il des comptes à rendre?

L'obligation de rendre compte de toute cette série de politiques incombe au commissaire adjoint, Opérations et programmes correctionnels. Les responsabilités à assumer aux administrations centrale et régionales ainsi que dans les établissements et les districts sont décrites dans chacun des documents de politique.

Who will be affected by the policies?

All staff.

Qui sera touché par les politiques?

Tout le personnel.

Other impacts?

Training will be provided to highlight legislative amendments and resulting changes to policies.

Y aura-t-il d'autres répercussions?

De la formation sera fournie afin de mettre en lumière les nouvelles dispositions législatives et leurs répercussions sur les politiques.

Contact:

- Julie Keravel
- Director General, Security
- 613-996-1135
- Julie.Keravel@csc-scc.gc.ca

Personne-ressource :

- Julie Keravel
- Directrice générale, Sécurité
- 613-996-1135
- Julie.Keravel@csc-scc.gc.ca